

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

2023/102

CONSEILLERS ÉLUS : 27 – EN FONCTION : 27 – PRÉSENTS : 18

SÉANCE EN DATE DU 18 OCTOBRE 2023

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE-JEAN DIDOT, MAIRE.

POINT 15 : ACQUISITION DE L'HABITATION 15 RUE DE L'AHT DANS LE CADRE DES MESURES FONCIÈRES DU PPRT DE LA SOCIÉTÉ INÉOS

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de M. Jean-Gérard Hennard, conseiller municipal en charge de la prévention des risques, qui précise que dans le cadre de la convention passée entre l'Établissement Public Foncier du Grand-Est (EPFGE) et la commune de Sarralbe pour acquérir les 8 habitations riveraines du site Inéos Seveso seuil haut, il convient de se porter acquéreur de la maison sise 15 rue de l'Aht, qui était la propriété de la société Inéos, Après avoir pris connaissance qu'après déduction de la participation des cofinanceurs des mesures foncières du PPRT de la société Inéos Polymers Sarralbe, il reste 6 435,15 € à la charge de l'EPFGE,

Après avoir entendu la précision de M. le maire qui signale que ce sont les maisons des familles : Hermal, Ferry, Grosse et Guitonneau qui ont été démolies et que les familles Salzmann, Claus et Murer ont fait leur demande de délaissement également, Sur proposition de la Commission d'Administration Générale et des Finances,

À l'unanimité des voix,

- décide d'acquérir de l'EPFGE la maison sise 15, rue de l'Aht au prix de 6 435,15 €,
- prend acte que la commune devra prendre en charge les frais d'acte de cette vente,
- autorise M. le maire à signer l'acte notarié d'acquisition et tous les documents relatifs à cette cession.

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en préfecture et de sa publication sur le site internet de la commune de Sarralbe : www.sarralbe.fr le 24 octobre 2023

La secrétaire de séance,
Marie Pierre MOURER



Sarralbe, le 24 octobre 2023
Le Maire,
Pierre-Jean DIDOT

